

Observations du 21 novembre 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 100 personnes dans le département de la Haute-Vienne.

Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.

Cordialement,

Gérard ROLLIN

Observations du 22 novembre 2022

A l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour,

J'ai pris connaissance du dossier d'enquête publique relatif au projet de parc photovoltaïque de Saint-Hilaire-la-Treille et je ne peux que formuler des remarques en sa faveur.

Je trouve que ce projet répond aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en ce qui concerne la transition vers les énergies renouvelables, l'autonomie énergétique, la lutte contre le changement climatique et contre l'artificialisation des sols.

De mon point de vue, ce projet pourrait être un exemple pour les jeunes et les futurs agriculteurs car il offre un modèle d'agriculture diversifiée, durable et à taille humaine.

Bravo aux concepteurs pour l'intelligence et la pertinence de ce projet.

Cordialement

Anne DE MONTEIRO